

# L'écho du CSE DTSI

## L'équipe CGT au CSE DTSI

### titulaires :

Sylvie Amisse (DISU)  
Laïla Chatraoui-Mouchrih (DSI)  
Rémy Chiménes (DSI)  
Joël Conte (DISU)  
Noël Dreano (URP IdF)  
Nathalie Gomes (DERS)  
Fabrice Lebrun (UPR SO)  
Géraldine Saly (UPR SE)

### suppléants :

Nora Barcham (DIF)  
Laurent Bouix (DERS)  
Elisabeth Guibert (DESI)  
Zakaria Koumi (DERS)  
Françoise Lebault (DISU)  
Danièle Le Honsec (DSI)  
Arsène Schnell (DISU)

### représentant syndical :

Philippe Lafrance (DESI)

## Edito : moins on est nombreux moins on a de poids

Les CSE DTSI se suivent et on se demande à quoi nous servons.

La direction nous informe des dispositions de la phase 3 du déconfinement alors qu'elle est appliquée depuis plusieurs semaines.

Le projet de "New Villejuif" se déroule sans que la direction prenne en compte les conséquences de la pandémie

de COVID sur les formes d'organisation des espaces de travail ni les fortes aggravations de temps de trajet.

Sans intervention des salariés, il y a peu de chances que les choses bougent.



**Date de parution**  
**24 juillet 2020**

## Prisme et mépris sur la Nationale 7

Le projet New-Villejuif /Prisme ressemble aux projets immobiliers (SDIT) qui se succèdent à grande vitesse malgré les contraintes importantes pour les salariés. L'allongement du temps de trajet, la desserte en bus et métro réduite, les places de parking insuffisantes, l'insécurité du quartier reconnue par la police municipale, sont élusés par la direction.

Ce projet ressemble à Lyon-Sky 56 qui a été catastrophique avec des pannes multiples et l'explosion de vitres. Le retour d'expérience

n'est pas effectué. S'y ajoutent les craintes relatives au bruit et au manque de confidentialité des open space et le choix d'un mobilier unique imposé. Les salariés ne sont ni consultés, ni accompagnés et les managers manquent d'informations.

Pour ne pas aller sur le site, des salariés se tournent vers la mobilité, la retraite ou le télétravail, entraînant une désorganisation des équipes, une perte de compétence et une fragilité du lien collectif.

Les impacts du Covid demeurent, altérant l'organisation du travail : remise en cause du Flex Desk, télétravail,...

La direction a fait fi des avis négatifs de vos élus en 2019 concernant le macro-zoning et continue sa route avec le micro-zoning sur la Nationale 7.

La CGT continue de s'opposer à ce rejet des salariés hors de Paris et demande l'ouverture de négociations : organisation du travail et accompagnement financier des salariés.

## COVID : où en est-on de l'organisation du travail ?

Il a fallu attendre ce CSEE pour que soient communiquées aux élus les mesures prises dans la phase 3 du déconfinement. Peut-être faudra-t-il attendre celui du mois d'Août pour connaître les mesures prises par la fin de l'Etat d'Urgence Sanitaire depuis le 11 Juillet 2020.

A Orange, la direction n'a pas tardé à dégainer son protocole allégé. Elle accélère et incite tous les salariés à revenir sur les sites tout en les protégeant moins. Tout est venu d'en haut, il faut faire vite.

Pour nombre de salariés, l'épisode covid n'est pas terminé et les inquiétudes persistent ! Le télétravail

n'est plus la norme, la distanciation sociale est allégée et le retour sur site devient une obligation.

Les injonctions sont contradictoires, les salariés sont perdus et inquiets.

C'est un choix du salarié qui doit être pris en compte. Pourquoi ce message est-il déformé par certains managers pour imposer le retour sur site ? La CGT déplore cette course au rattrapage financier sans se préoccuper de la santé des salariés et se demande s'il s'agit d'un moyen de récupérer les 50 millions d'euros dépensés pour les EPI des salariés ?

### Télétravail : des négociations devant nous

Le télétravail n'est plus la norme après l'avoir été de façon forcée pendant des mois.

Ses impacts ont été importants, et pas toujours pour le mieux, sans parler de ses conditions.

Des négociations, demandées par la CGT, doivent s'ouvrir et la CGT y prendra toute sa place pour défendre les intérêts des salariés.



Pour la CGT, la santé et la sécurité des salariés ne peut subir aucun allègement pour satisfaire la productivité, il est urgent que la direction prenne ses responsabilités et s'assure que :

- les locaux soient bien ventilés durant cet été et en cette période de crise sanitaire conformément à l'avis du 6 Mai 2020 du Haut Conseil de la Santé Publique
- les EPI soient en nombre suffisant partout, sachant que le gouvernement impose des stocks pour 10 semaines minimum, qu'en est-il pour la DTSI ?
- les mesures soient bien respectées sur toutes les positions de travail
- les salariés les plus fragiles soient préservés et si besoin que leurs postes soient aménagés (poursuite du télétravail, aménagements horaires...etc)
- les sous-traitants, prestataires appliquent des mesures similaires, ce qui n'est pas forcément le cas

S'appuyant sur l'avertissement du Président du Conseil scientifique appelant à la prudence face au risque de rebond de l'épidémie possible à l'automne voire cet été, La CGT revendique que les mesures gouvernementales soient déclinées au travers de dispositions locales.

L'entreprise a-t-elle prévue un plan en cas de retour de la pandémie et d'un nouveau confinement ?

**La CGT veillera, en permanence, à ce que la santé des salariés prime toujours sur la rentabilité financière à tout prix !**

### Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom .....	Prénom .....
Adresse .....	
Code Postal .....	Ville .....
(Facultatif) Téléphones ...-> (perso) .....	-> pro .....
Grade/Classification .....	Métier .....
Service/Bureau (nom et adresse) .....	